



DA 1307/1

FICHE TECHNIQUE

LINGETTES À IMPRÉGNER

LINGETTES POLYVALENTES TOUTES OPÉRATIONS ET SURFACES
NETTOYAGE - DÉSINFECTION - DÉGRAISSAGE - POLISH

CONCEPT DE NETTOYAGE COMBINANT LINGETTES + GRAND CHOIX DE SOLUTION D'IMPRÉGNATION

ÉCONOMIE ET FLEXIBILITÉ

LINGETTE ET SEAU UTILISABLES EN MILIEU ALIMENTAIRE

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : Lingettes non tissées 16,5 x 35 cm
Densité de la lingette : 50 gr / m²
Odeur : inodore
Couleur : blanche
pH : sans
Point éclair : sans

Présentation : seau distributeur de 150 lingettes



PROPRIÉTÉS

Les **LINGETTES À IMPRÉGNER**, constituées de viscose et polyéthylène constituent un concept de nettoyage apportant des solutions immédiates à des applications professionnelles diverses et spécifiques.

Avantages : l'utilisateur sélectionne la solution d'imprégnation de son choix, il suffit de rajouter le produit prêt à l'emploi : lingettes sur mesure offrant une totale flexibilité. Lingettes très résistantes non abrasives pour les surfaces fragiles offrant une qualité d'essuyage incomparable. Qualité de lustrage-polish ultra-doux ne peluchant pas facilitant les travaux de polissage. Seau pratique, peu encombrant avec anse pour un transport aisé et étanche. Les lingettes et le seau sont utilisables en milieu alimentaire. Ce concept permet un gain de temps et une économie des nettoyants.

Applications multiples : (liste non exhaustive)
1°) Pour les imprégner : avec un produit prêt à l'emploi ou à diluer tels que détergents, désinfectants, solvants, nettoyants carrosseries et jantes, tableaux de bords, dégoudronnants, nettoyants vitres, solvants **(BONDS, NETPRO 2000 NM, VITRINEX, DÉGOUDRONNANT 26, TOP CAR 341, TOP CAR SEC, RÉNOVATEUR,** etc…). Se reporter au «tableau d'utilisation» situé au verso.

2°) Pour nettoyer et lustrer : polish, lustreurs (**PRO CAR WAX, POLISH MÉTAUX, INOX FLASH, INOX POLISH, POLISH Orange-Menthe, MIRRO GARD, RÉNOBRIL,** etc…). Se reporter au paragraphe «recommandations» situé au verso.

3°) Pour dégraisser et nettoyer : avant collage avec **PRO MÉTAL CLEAN, NETTOYANT 9016.**

Domaines d'utilisation : les services de maintenance des industries et collectivités, ateliers mécaniques, imprimeries, transports, industries alimentaires, etc…

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène
Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).

04/12





Utilisation des **LINGETTES À IMPRÉGNER** suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DOSAGE	MODE D'EMPLOI
Lingettes pour le nettoyage, la désinfection, le dégraissage, le lustrage.	**Produits d'imprégnation prêts à l'emploi :** 1,5 Litre dans chaque seau.	Ouvrir le seau, enlever la bobine de lingettes et verser la quantité indiquée ci-contre de produit prêt à l'emploi ou de la solution obtenue à partir du concentré. Déposer la bobine de lingettes dans le seau et les laisser s'imbiber durant 20 à 30 secondes. Retourner ensuite la bobine de lingettes dans le seau afin de faire imprégner le haut avec le restant de produit. Tirer la lingette du centre et l'insérer dans l'opercule du couvercle. Refermer le couvercle du seau. Tirer horizontalement une lingette imprégnée jusqu'à la pré-découpe puis séparer d'un coup sec. Procéder à l'utilisation.
Lingettes pour le nettoyage, la désinfection et le dégraissage, le lustrage.	**Produits d'imprégnation concentrés :** 1,5 Litre de solution diluée dans chaque seau. Se reporter à la fiche technique du produit pour la concentration de la solution.	

Nota : dans certains cas d'application, il est possible d'optimiser la quantité de produit d'imprégnation entre 1,2 Litre et 1,5 Litre (notamment en période hivernale ou lorsque la température ambiante est peu élevée).

Recommandations : bien refermer le seau après usage pour éviter le dessèchement des lingettes. En cas d'utilisation d'un produit d'imprégnation de qualité alimentaire sur des surfaces et matériaux pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires, effectuer obligatoirement un rinçage à l'eau. Suivre les précautions d'emploi du produit utilisé pour imprégner les lingettes. Ne pas mélanger à d'autres produits différents dans le même seau. Ne pas utiliser avec des produits acides concentrés. Jeter les lingettes usagées uniquement dans un conteneur à déchets. Conserver les lingettes imprégnées dans le seau d'origine dans un local frais et ventilé à l'abri des rayons solaires directs, de l'humidité, du gel à une température comprise entre 10°C et 30°C. En cas d'assèchement des lingettes (stockage sur une période prolongée de plusieurs mois), recharger légèrement en produit d'imprégnation.

Inscrire sur l'étiquette au feutre indélébile le nom de la solution d'imprégnation, cocher le pictogramme de sécurité ainsi que les phrases de risque liées à l'utilisation du concept (consulter la fiche de données de sécurité du produit utilisé pour le port de gants, masque respiratoire, etc…) ou les barrer.

Dans le cas d'une utilisation des lingettes avec un produit de polissage, appliquer celui-ci directement sur la lingette. Ne pas le verser dans le seau, l'imprégnation des lingettes ne sera pas réalisée correctement.

Dans le cas d'une utilisation des lingettes avec un produit de nettoyage vitres, effectuer un essuyage final avec des lingettes non imprégnées.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène
Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).

04/12